## Nous y sommes, nous y restons!

Autor(en): Cornuz, Jeanlouis

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public** 

Band (Jahr): - (1985)

**Heft 767** 

PDF erstellt am: **16.05.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017560

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

A ceux qui s'opposent, pour des raisons économiques, à une telle évolution, on peut répondre: l. que la réduction de la durée du travail engendre un accroissement de la productivité, qu'elle ne conduit donc pas à une augmentation du coût du travail, ni à une diminution du niveau de vie;

2. que la libération du temps induit un abaissement significatif des coûts, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public; qu'elle permet un degré plus élevé d'auto-approvisionnement et de prestations coopératives et solidaires.

L'essor du travail autonome et des services coopératifs peut aboutir à une diminution limitée du secteur public. Mais il faut insister sur le fait que l'auto-organisation ne peut en aucun cas servir de prétexte aux autorités pour limiter leurs prestations. L'aide étatique à l'auto-organisation est souvent utilisée par l'Etat pour transférer à la famille - c'est-à-dire principalement à la femme - sa responsabilité dans le domaine social. En fait, une plus grande autonomie dans l'organisation de la vie et de l'environnement social grâce à l'effort des individus et des groupes n'est possible que pour les domaines qui ne touchent pas les conditions de vie fondamentales. L'activité autonome des hommes ne peut être libre et libératrice que si elle relève de la liberté et non de la nécessité, que si les conditions nécessaires à la vie sont collectivement assurées.

#### PROCHAIN NUMÉRO: SUITE ET FIN

- <sup>1</sup> Erhard Eppler: «Grundwerte für ein neues Godesberger Programm», Rowohlt aktuell, Reinbeck 1984.
- <sup>2</sup> Gehrad Schmidtchen: «Neue Technik, neue Arbeitsmoral», Deutscher Industrie Verlag, Köln 1984.
- <sup>3</sup> «Zukunft des Sozialstaates», cité dans «Neue Gesellschaft» (6/1984).
- <sup>4</sup> E. Eppler, opuscule cité en note 1.
- <sup>5</sup> Egon Matzner: «Wohlfahrtsstaat und Wirtschaftskrise», Rowohlt aktuell, Reinbeck 1978, et «Der Wohlfahrtsstaat von morgen», Oesterreichischer Bundesverlag, Vienne 1982.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Nous y sommes, nous y restons!

Unesco: donc il est question qu'après les USA et l'Angleterre, nous en sortions...

Motifs: 1. Une mauvaise gestion, avec beaucoup de gaspillage; 2. une orientation trop à gauche, menant systématiquement la lutte contre le capitalisme et contre l'Occident.

Je ne suis pas qualifié pour m'exprimer sur le premier point. Il est possible, si l'on en juge d'après d'autres entreprises humanitaires ou culturelles, que tout ne soit pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. J'imagine toutefois que la chose pourrait être corrigée, avec un peu de bonne volonté. Sur le second point, je ne suis pas qualifié non plus pour juger globalement de la politique de l'Unesco. Je dirai cependant ceci: chaque mois, l'Unesco publie en 29 langues un périodique intitulé (en français): Le Courrier.

Admirable!

Admirable tant par la qualité des illustrations que par la tenue des articles.

Le Courrier est-il «gauchiste»? anti-capitaliste et anti-occidental?

La chose me paraît discutable!

Je parcours le dernier numéro: Le temps retrouvé — Bibliothèques et Archives (février 1985). Page de couverture: Registres fonciers de Bohème au dos orné datant des 16°, 17° et 18° siècles. Couverture du dos: vue de la bibliothèque du monastère bouddhique de Lingshed, dans le Zangskar, au nord de l'Inde.

Premier article: de Borgès — «Le paradis sous la forme d'une bibliothèque». Autre article: *Trésors de la Vaticane*, par Alfonso Marie Stickler. Autre article (suspect!): *La Bibliothèque Lénine*. Autre article: *Etats-Unis: les leçons de l'informatique*,

par Richard M. Dougherty. Autre article: L'accord «Archives»: l'échange et l'écrit, par Léopold Sédar Senghor, membre de l'Académie française...

Franchement, je ne vois pas, et je serais désolé que notre pays se retire d'une entreprise à plus d'un égard irremplaçable. <sup>1</sup>

Je vous disais: Les mains d'Antoine, roman de Maurice Bonzon, à Plaisir de lire<sup>2</sup>.

Une histoire toute simple, qui s'inscrit mutatis mutandis dans la lignée de Ramuz et de Landry, dont elle n'est pas indigne! Antoine est un ouvrier de campagne aux mains énormes, de vraies mains d'étrangleur! Or la sommelière du petit café du village est étranglée par un sadique, et Antoine se voit soupconné, d'autant plus qu'il a été apercu de nuit non loin du café. Il aurait un alibi - il était avec son amie - mais il ne veut pas la compromettre, étant donné qu'elle est mariée à l'un de ses «copains» (et mal mariée: c'est un ivrogne, qui la bat). Un sujet «lieu commun», je veux bien, mais il n'y a que les lieux communs, disait Flaubert, qui soient d'une éternelle beauté, et celui-ci est traité avec beaucoup de tact et de délicatesse. Et puis, coup de théâtre: le mari découvre son infortune, mais après un moment de colère furieuse, il pardonne, et son témoignage sauvera Antoine.

Tant de générosité? Je ne dis pas non — après tout, même les plus déchus sont touchés parfois par la grâce. J'ai quelque peine, cependant, à imaginer la suite: la vie à trois, celle de cette femme pitoyable entre ces deux hommes, qui ne le sont pas moins. Que cette réserve montre que les personnages de ce récit, éminemment *lisible*, sont bien vivants et qu'ils s'imposent au lecteur! J. C.

- <sup>1</sup> Ajoutons qu'une édition trimestrielle *en braille* est publiée en français, en anglais, en espagnol et en coréen!
- <sup>2</sup> Entreprise qui se propose de promouvoir «populairement» Ramuz et Landry et Philippe Monnier et des contemporains — et même moi! —, qu'on ne saurait trop louer et soutenir!